

LE GAZOUILLEUR PLUS

Bulletin d'information municipale

Le 6 mars 2018

ÉDITION
SPÉCIALE

BINGO



Le Cercle de Fermières de Saint-Louis-de-Gonzague organise un **BINGO JAMBON** le **vendredi 23 mars de 19 h à 22 h** à la **salle Éveline-Meloche**. L'objectif visé est d'amasser des fonds pour l'acquisition d'équipements en arts textiles tel un métier à tisser.

Bienvenue à tous !

SCIENCES EN FOLIE

Participez à un atelier parent/enfant de chimie boueuse et de glue « slime » !
Le samedi 17 mars de 10 h 30 à 11 h 30 à la **salle Éveline-Meloche**.
Cet atelier s'adresse aux enfants de 7 à 12 ans.
20 places disponibles – Réservation obligatoire
Chaque enfant doit être accompagné d'un parent pour participer à l'atelier.



RÉSERVATION :

ma.dumouchel@saint-louis-de-gonzague.com
(nom et âge de l'enfant, nom de l'accompagnateur)

EXPOSITION / Fabrication de signets



Les œuvres de l'artiste-peintre Manon Desserres sont exposées à la bibliothèque jusqu'au 17 avril 2018.

La population est invitée à la rencontrer le **mardi 20 mars prochain**. Lors de cette rencontre se tiendra également un atelier de fabrication de signets.

Mardi 20 mars de 19 h à 20 h
Activité gratuite et ouverte à tous !

AUCUNE INSCRIPTION REQUISE

DÉCOUVERTE DU MONDE DES THÉS



Atelier de découverte du monde des thés et de dégustation des thés

**Judi 19 avril 2018
à 19 h**

Salle Éveline-Meloche

Cet atelier gratuit est offert aux adultes et présenté par Mme Julie Denis.

25 places disponibles

INSCRIPTION :

ma.dumouchel@saint-louis-de-gonzague.com
450 371-0523, poste 224

CHASSE AUX COCOS DE PÂQUES



Le samedi 31 mars 2018, de 10 h à 11 h à la salle Éveline-Meloche.

Les enfants âgés entre 0 et 12 ans sont invités à participer à la Chasse aux cocos de Pâques de Saint-Louis-de-Gonzague !



Pour participer, vous devez inscrire votre ou vos enfant(s) avant le **16 mars 2018** à la **nouvelle adresse d'inscription : cocosstlouis@gmail.com** en indiquant leurs nom, âge et adresse.

Des frais de 10 \$ sont exigés pour les non-résidents de Saint-Louis-de-Gonzague. Le paiement doit s'effectuer directement à la Municipalité avant l'événement.

CONFÉRENCE PRÉPARER SON ENFANT À L'ÉCOLE DÈS SON PLUS JEUNE ÂGE

Table d'Actions
Concertées 0-5
Beauharnois-Salaberry

Offerte par la Table d'Actions Concertées 0-5 ans Beauharnois-Salaberry, une conférence gratuite sera présentée le **jeudi 12 avril 2018, de 19 h à 21 h**, à la salle Éveline-Meloche du centre municipal. La conférence traite de la motricité fine par la motricité globale des jeunes de 0 à 5 ans.

Bienvenue à tous les parents !

CONFESSIONNAUX À DONNER

La Municipalité doit se départir de deux (2) confessionnaux de l'église. À la demande de la Fabrique, ceux-ci sont offerts à la population. Les citoyens intéressés à se procurer un confessionnal doivent transmettre leurs coordonnées à Mme Linda Duranceau (450 371-0523, poste 221 ou linda.duranceau@saint-louis-de-gonzague.com). La Municipalité procédera à un tirage au sort le **16 mars prochain à 11 h 30** à l'hôtel de ville. Les gagnants devront être en mesure de les récupérer eux-mêmes au plus tard le 20 mars.



APPEL D'OFFRES – DEVIS N° 2018-BOUES

La Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague demande des soumissions pour effectuer la vidange et la déshydratation des boues de ses deux (2) étangs aérés.

Le devis est disponible par l'intermédiaire du Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) approuvé par le gouvernement du Québec pour l'application de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (RLRQ, c. C-65.1 sur le site Internet www.seao.ca).

La visite des lieux et la reconnaissance des travaux proposés aura lieu sur rendez-vous seulement en contactant monsieur Patrice Demers, contremaître des travaux publics, au 450 370-2883.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement au bureau de la directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague, **avant 11 h, le 13 mars 2018**.

Le « Formulaire de soumission » doit être présenté en double exemplaire (1 original et 1 copie), dûment complété et inséré dans une enveloppe cachetée, sur laquelle sont clairement indiqués le nom du soumissionnaire et la désignation du projet. Les soumissions ainsi reçues **seront ouvertes ce même jour à 11 h 05**, dans la salle de conférence de l'hôtel de ville.

La durée de validité des soumissions devra être d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

La Municipalité de Paroisse de Saint-Louis-de-Gonzague se réserve le privilège de n'accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 15 février 2018.

Dany Michaud
Directrice générale et secrétaire-trésorière